

ECOLES DE TAXI EN CHARENTE-MARITIME

Les organismes de formation agréés en Charente-Maritime, assurant la préparation au certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi ainsi que la formation continue des conducteurs de taxi sont les suivants :

Centre National de Formation des Taxis

Lieu de formation : LA ROCHELLE

M. Bernard RIOU

48, rue de Provence

17138 PUILBOREAU

Tél : 05.46.68.86.63

(disponible de 11h à 12 h et de 15 h à 16 h)

adresse électronique : rioubernard@aol.com

Ecole de Taxi PGS

Lieu de formation : CHATELLAILLON PLAGE

Mme Edwige SOLDO

2, rue Honoré de Balzac

37110 VILLEDOMER

Tél : 02.47.55.02.40 - 06.11.53.56.52

Fax : 02.47.55.09.78

adresse électronique : ecoledetaxipgs@orange.fr